

Protocole Sanitaire Natation Bretagne

Les personnes entrant sur le site de la piscine.

Elles s'engagent à respecter le POSS, le sens de déplacement et les consignes données par l'éducateur. Les préconisations relatives aux gestes barrières doivent être respectées.

Le site ne pourra pas accueillir plus de 10 personnes en simultanées.

Le pratiquant

Il s'engage à arriver douché (savonné) et changé sur le lieu de pratique. Sa température corporelle doit être contrôlée tous les matins des jours de pratique.

En cas de doute ou de température supérieure à 37°8, le pratiquant ne pourra pas participer à la séance.

Matériel et désinfection :

Il ne sera pas autorisé d'amener du matériel autre que celui à disposition sur le site.

Suivi des pratiquants :

Un cahier de présence sera assuré journallement. En cas de doute, sur un pratiquant, l'ensemble des personnes ayant

fréquentées le site pourra être alertées en temps réel par mail et sms via la base enregistrée sur le site natation Bretagne.